

**Traité de Marrakech visant à faciliter l'accès des aveugles, des
déficients visuels et des personnes ayant d'autres difficultés de
lecture des textes imprimés aux œuvres publiées**

Assemblée

**Onzième session (11^e session ordinaire)
Genève, 7 – 15 juillet 2026**

RAPPORT DU CONSORTIUM POUR DES LIVRES ACCESSIBLES

Document d'information établi par le Secrétariat

INTRODUCTION

1. Le [Consortium pour des livres accessibles](#) (ABC) a été lancé au siège de l'Organisation Mondiale de la Propriété Intellectuelle (OMPI) en juin 2014. L'ABC est un partenariat public-privé qui vise à mettre concrètement en œuvre les objectifs du [Traité de Marrakech visant à faciliter l'accès des aveugles, des déficients visuels et des personnes ayant d'autres difficultés de lecture des textes imprimés aux œuvres publiées](#) (ci-après dénommé "Traité de Marrakech"). L'ABC n'a pas de personnalité morale propre. Il s'agit d'une alliance de parties prenantes dirigée par l'OMPI. Le Conseil consultatif du Consortium est chargé d'apporter des compétences techniques au Secrétariat de l'ABC et de favoriser la communication avec les parties prenantes.

2. L'ABC a pour but d'accroître le nombre de livres en format accessible et d'assurer leur distribution aux personnes qui, dans le monde entier, sont aveugles, malvoyantes, dyslexiques ou ont un handicap moteur compromettant leur aptitude à lire des textes imprimés (c'est-à-dire les "personnes ayant des difficultés de lecture des textes imprimés"). Le présent "Rapport du Consortium pour des livres accessibles" est établi dans le cadre des assemblées des États membres de l'OMPI.

DIXIEME ANNIVERSAIRE DE L'ENTREE EN VIGUEUR DU TRAITE DE MARRAKECH

3. Cette année marque le dixième anniversaire de l'entrée en vigueur du Traité de Marrakech, qui a eu lieu le 30 septembre 2016. L'Inde a été le premier pays à ratifier le Traité de Marrakech, qui est entré en vigueur trois mois après que 20 États ont déposé leur instrument de ratification ou d'adhésion, le Canada étant le vingtième à l'avoir fait.

ACTIVITES DU CONSORTIUM POUR DES LIVRES ACCESSIBLES

CAMPAGNE MONDIALE POUR L'ALPHABETISATION EN BRAILLE

4. L'an dernier, l'ABC et ses partenaires ont célébré le bicentenaire de l'invention du braille. Cette année, l'ABC s'associe à la Campagne mondiale pour l'alphabétisation en braille, menée par le Conseil international pour l'éducation des déficients visuels (ICEVI) et l'Union mondiale des aveugles, afin de sensibiliser le public au rôle essentiel que joue le braille en tant que fondement de l'alphabétisation, de l'indépendance et de la pleine participation à la société des aveugles et des déficients visuels. La campagne vise à renforcer l'engagement mondial en faveur du braille :

- en soulignant son importance constante à l'ère numérique;
- en encourageant la collaboration entre les pays et les régions; et
- en amplifiant la voix des utilisateurs du braille à travers le monde et en encourageant les enseignants à apprendre et à enseigner le braille.

5. La campagne, intitulée ["Plus de braille, plus d'autonomie"](#), a été officiellement lancée à l'occasion de la Journée mondiale du braille, le 4 janvier 2026, date anniversaire de la naissance de Louis Braille. L'ABC agit en faveur du braille dans le cadre de ses trois principaux axes d'activité :

- Service mondial d'échange de livres de l'ABC : ce catalogue mondial de livres répertorie 1,2 million d'exemplaires d'œuvres en format accessible pouvant faire l'objet d'échanges transfrontières dans le cadre du Traité de Marrakech. Ce catalogue compte plus de 120 000 titres en braille, y compris 17 000 partitions de musique en braille.

- Activités de formation ou d'assistance technique : l'ABC dispense des formations et fournit un financement à des organismes situés dans les pays en développement ou dans les pays les moins avancés (PMA) aux fins de la production de livres en braille en relief ou en braille électronique pouvant être lus à l'aide de plages braille.
- Publication accessible : l'ABC encourage les éditeurs à adopter des pratiques de production en format accessible "natif", notamment la production de livres dans le format accessible EPUB3, afin que leurs publications puissent être lues par des personnes aveugles ou ayant une déficience visuelle grâce à des technologies d'assistance, comme des plages braille.

REUNIONS A L'OMPI

6. Le Secrétariat de l'ABC a organisé une réunion du Conseil consultatif de l'ABC au siège de l'OMPI le 13 novembre 2025. Le Conseil consultatif se compose d'organisations de déficients visuels, d'organisations représentant des entités autorisées (EA) ou des organismes de normalisation, d'organisations représentant les auteurs et les titulaires de droits d'auteur, ainsi que de donateurs. Cette réunion en présentiel a été l'occasion d'échanger sur les activités de l'ABC.

7. Cette réunion du Conseil consultatif de l'ABC a été organisée de manière à coïncider avec la réunion en présentiel du Conseil d'administration du Consortium DAISY (qui se tenait également au siège de l'OMPI) les 11 et 12 novembre. Le Consortium DAISY est un partenaire fondateur de l'ABC et bon nombre des entités autorisées participantes de l'ABC sont également membres du Consortium DAISY. L'ABC a saisi cette occasion pour organiser une réunion hybride avec les entités autorisées au sujet du Service mondial d'échange de livres de l'ABC. Cette session a permis au Secrétariat de l'ABC de faire le point sur les dernières évolutions tout en recueillant des commentaires constructifs auprès d'un large éventail d'entités autorisées.

8. À l'issue de la réunion hybride, l'ABC a envoyé un questionnaire à toutes ses entités autorisées afin de recueillir leur avis sur l'utilisation du Service mondial d'échange de livres de l'ABC, dans le but d'éclairer la planification stratégique de l'ABC. Un échantillon géographiquement représentatif d'entités autorisées a répondu. Celles-ci ont fait part de leur intérêt pour le don (ou la réception) de matériel informatique hors service, pour la mise à disposition ou l'obtention d'un encadrement, ainsi que pour une formation ou une assistance relative à l'utilisation du Service mondial d'échange de livres de l'ABC.

SERVICE MONDIAL D'ECHANGE DE LIVRES DE L'ABC

9. Le Service mondial d'échange de livres de l'ABC est l'un des catalogues en ligne de livres en format accessible le plus diversifié au monde. Il donne aux entités autorisées la possibilité de rechercher, de commander et d'échanger des livres publiés dans des formats accessibles dans le monde entier. Cette plateforme, qui repose sur le principe de l'informatique en nuage, permet aux entités autorisées participantes de mutualiser leurs ressources en partageant les unes avec les autres leurs catalogues et leurs exemplaires d'œuvres en format accessible.

10. Afin de faciliter la recherche et la découverte de titres dans le catalogue du Service mondial d'échange de livres, l'ABC a mis en place un ensemble de 28 catégories thématiques que les utilisateurs peuvent parcourir directement sur la plateforme. Ces catégories s'appuient sur Thema, un système international multilingue de classification thématique. Les nouvelles catégories ont été minutieusement testées sur des notices en anglais, en français et en espagnol afin de garantir la pertinence et la clarté des résultats de recherche. Elles comprennent des thèmes tels que "romance", "roman historique" et "archéologie". Cette amélioration permet aux utilisateurs de parcourir plus facilement le catalogue par thème.

11. Le Service mondial d'échange de livres de l'ABC compte désormais 150 entités autorisées, dont plus de la moitié se situent dans des pays en développement ou des PMA. Voir l'annexe I pour la liste des entités autorisées qui ont signé l'accord d'adhésion au service ABC. Le catalogue de l'ABC contient 1,2 million d'ouvrages en 80 langues, disponibles pour les échanges transfrontières pour les entités autorisées situées dans des pays ayant adhéré au Traité de Marrakech et transposé ses dispositions dans leur législation nationale.

12. Du 1^{er} janvier au 31 décembre 2025, les entités autorisées participantes ont mis un total de 240 534 exemplaires en format accessible du catalogue de l'ABC à la disposition des personnes ayant des difficultés de lecture des textes imprimés. Depuis le lancement du Service mondial d'échange de livres de l'ABC en juin 2014, l'ABC a permis la mise à disposition de plus de 1 295 000 copies en format accessible à l'intention des personnes ayant des difficultés de lecture des textes imprimés.

13. Si la principale application de l'ABC est un service d'échange entre bibliothèques ("l'application des entités autorisées"), l'ABC offre également une application pour bénéficiaires (officiellement connue sous le nom d'"application complémentaire"), mise gratuitement à la disposition des entités autorisées participantes. L'application pour bénéficiaires permet aux usagers des entités autorisées participantes situées dans des pays qui ont adhéré au Traité de Marrakech et transposé ses dispositions dans leur législation nationale de rechercher, et de télécharger immédiatement, des exemplaires d'œuvres en format accessible figurant dans son catalogue. Ce sous-ensemble du catalogue de l'ABC compte actuellement 545 000 exemplaires en format accessible, tous mis à la disposition des usagers des entités autorisées proposant l'application pour bénéficiaires.

14. Pour pouvoir accéder au catalogue de l'ABC, trois conditions doivent être remplies :

- il faut être reconnu(e) en tant que personne bénéficiaire au sens du Traité de Marrakech par une entité autorisée ayant adhéré au service ABC;
- l'entité autorisée doit se situer dans un pays ayant adhéré au Traité de Marrakech et ayant transposé les dispositions du traité dans sa législation nationale; et
- l'entité autorisée doit avoir entériné les conditions d'utilisation de l'ABC pour pouvoir proposer le catalogue d'applications pour bénéficiaires de l'ABC à ses bénéficiaires.

15. En octobre 2025, le catalogue d'applications pour bénéficiaires de l'ABC a été lancé dans l'application Dolphin EasyReader. EasyReader est une application de lecture gratuite et accessible, disponible sur smartphones, tablettes ou ordinateurs, qui facilite la lecture aux personnes ayant des difficultés de lecture des textes imprimés. L'application permet la personnalisation de la taille du texte, des polices et des couleurs, offre une navigation et des signets faciles à utiliser, et peut s'intégrer au lecteur d'écran ou à l'écran braille dynamique préféré de l'utilisateur.

Activités futures concernant le service ABC

16. L'ABC continue de rechercher activement des partenariats avec des fournisseurs de logiciels d'accessibilité et d'appareils de lecture. Il s'efforce également d'élargir la couverture des catégories thématiques et des genres littéraires dans son catalogue, tout en continuant à améliorer l'expérience utilisateur dans son ensemble.

FORMATION ET ASSISTANCE TECHNIQUE

17. Le modèle de formation et d'assistance technique de l'ABC vise à donner aux organisations des pays en développement et des PMA les moyens de produire et de mettre à disposition des supports pédagogiques dans les langues nationales à l'intention des élèves et

étudiants des niveaux primaire, secondaire et universitaire qui ont des difficultés de lecture des textes imprimés. En collaboration avec les autorités chargées de la propriété intellectuelle ou des droits d'auteur dans ces pays, l'ABC cherche à renforcer les capacités de ces organisations afin qu'elles puissent œuvrer efficacement et durablement en tant qu'entités autorisées au sens du Traité de Marrakech.

18. L'ABC fournit des formations sur les dernières techniques de production de livres accessibles sur une plateforme en ligne qui propose des séances interactives avec des formateurs experts. Une fois que les participants ont suivi le "cours en ligne de l'ABC sur la production de livres accessibles pour les organisations non gouvernementales (ONG)" ou le "cours dans le domaine des sciences, de la technologie, de l'ingénierie et des mathématiques (STIM)", disponibles dans le Centre de formation en ligne de l'Académie de l'OMPI, l'ABC fournit un financement à l'organisation partenaire afin que son personnel puisse utiliser les compétences récemment acquises pour produire des titres éducatifs dans des formats accessibles à l'intention des étudiants ayant des difficultés de lecture des textes imprimés.

19. De 2015 à 2026, l'ABC a mis en œuvre des projets de formation et d'assistance technique avec un total de 50 organisations œuvrant au service des personnes ayant des difficultés de lecture des textes imprimés. Voir l'annexe II pour la liste des organisations qui ont signé des contrats de formation et d'assistance technique avec l'OMPI. Ces projets ont permis, au total, de produire plus de 24 000 ouvrages éducatifs dans des formats accessibles, allant des formats plus traditionnels comme le braille et les livres audio aux formats numériques les plus modernes, tels que DAISY et EPUB 3.

20. Actuellement, huit projets de formation et d'assistance technique sont en cours. L'ABC remercie le Gouvernement de l'Australie pour sa contribution au fonds fiduciaire pour les partenaires de l'ABC, comme indiqué ci-après :

| | Pays | Organisation non gouvernementale | Financement |
|---|-------------|---|--------------------|
| 1 | Bangladesh | Young Power in Social Action | FIT AUS |
| 2 | Fidji | United Blind Persons of Fiji | FIT AUS |
| 3 | Indonésie | Fondation Mitra Netra | FIT AUS |
| 4 | Mozambique | Associação de Cegos e Amblíopes de Moçambique | OMPI |
| 5 | Rwanda | Rwanda Union of the Blind | OMPI |
| 6 | Samoa | Samoa Blind Persons Association | FIT AUS |
| 7 | Viet Nam | National Center for Special Education (Vietnam Institute of Educational Sciences, Ministry of Education and Training) | FIT AUS |
| 8 | Viet Nam | Viet Nam Blind Association | FIT AUS |

21. En novembre 2025, la Division du droit d'auteur de l'OMPI, le Secrétariat de l'ABC et la Division pour l'Amérique latine et les Caraïbes de l'OMPI ont coorganisé un atelier régional à Port of Spain (Trinité-et-Tobago), en collaboration avec l'Office de la propriété intellectuelle de Trinité-et-Tobago et la National Library and Information System Authority. Il s'agissait du premier "atelier sur le Traité de Marrakech et l'ABC" organisé dans les Caraïbes, qui visait à traduire les engagements pris dans le cadre du Traité en résultats concrets en renforçant les capacités juridiques et techniques au service des personnes ayant des difficultés de lecture des textes imprimés. L'atelier a mis en évidence le potentiel du Service mondial d'échange de livres de l'ABC pour favoriser les échanges transfrontières de supports pédagogiques accessibles dans l'ensemble des Caraïbes, où les pays partagent un programme d'études secondaires commun par l'intermédiaire du Conseil des examens des Caraïbes (CXC). Des représentants des offices chargés des droits d'auteur et d'organisations au service des aveugles de 13 pays des Caraïbes ont pris part à cette initiative, suscitant un vif intérêt au niveau régional pour le développement de la production et de l'échange de livres accessibles.

22. La Division du droit d'auteur de l'OMPI, le Secrétariat de l'ABC, la Division pour les pays arabes de l'OMPI et le Département de la coopération pour le développement de l'OMPI ont également coorganisé un atelier régional à Tunis (Tunisie) en décembre 2025, en collaboration avec l'Organisme tunisien du droit d'auteur et des droits voisins, relevant du Ministère des affaires culturelles. Cet atelier, le premier du genre organisé dans la région des pays arabes, visait à accroître le nombre de pays adhérant au Traité de Marrakech, en renforçant les capacités juridiques et techniques. Des représentants de 14 pays ont participé à cette réunion, et les pays qui n'ont pas encore adhéré au traité ont manifesté un vif intérêt. Les participants ont également reconnu la pénurie importante de contenus accessibles en langue arabe et ont approuvé une feuille de route régionale visant à développer la production et les échanges transfrontières, notamment grâce à l'utilisation de technologies innovantes et d'outils d'intelligence artificielle (IA).

Activités futures concernant la formation et l'assistance technique

23. L'ABC travaille actuellement en collaboration avec le Consortium DAISY et l'UNICEF à la mise au point d'un outil d'intelligence artificielle de l'ABC destiné à la conversion de publications en formats accessibles. La production de livres accessibles reste un processus lent, coûteux et hautement spécialisé, en particulier pour les manuels scolaires complexes portant sur les matières scientifiques (sciences, technologie, ingénierie et mathématiques). De nombreux manuels scolaires restent "inaccessibles par défaut". En particulier, les programmes scolaires nationaux exigent souvent des manuels scolaires dont le contenu est adapté au contexte local et rédigés dans les langues nationales, ce qui rend indispensable le recours à des experts locaux pour la production de ces contenus pédagogiques. L'outil proposé exploite la puissance de l'IA pour parcourir des textes, structurer des documents, générer du texte de substitution pour les images et les tableaux, détecter et transcrire des expressions mathématiques et scientifiques, et générer des métadonnées conformes aux exigences de l'ABC. Même si une validation humaine des résultats reste nécessaire, une première analyse montre que cette approche pourrait réduire considérablement les délais de production et permettre aux entités autorisées de produire localement et de manière indépendante davantage d'œuvres accessibles.

24. Il est proposé de déployer l'outil d'IA de l'ABC dans le nuage, afin de le mettre à la disposition des entités autorisées au sens du Traité de Marrakech. Les contenus protégés par le droit d'auteur traités par l'outil d'IA seront utilisés exclusivement par les entités autorisées pour produire des exemplaires en format accessible et ne serviront pas à l'entraînement ou à la modification de modèles d'IA. Des comptes d'accès dotés de mots de passe, ainsi que des politiques de chiffrement et de conservation, ont été mis en place afin de se conformer aux obligations de diligence prévues par le Traité de Marrakech et de garantir que les contenus protégés par le droit d'auteur ne soient pas partagés avec des tiers non autorisés.

ÉDITION ACCESSIBLE

25. L'ABC s'attache à promouvoir la production d'œuvres en format accessible "natif", c'est-à-dire des livres qui peuvent être utilisés dès le départ par les personnes ayant des difficultés de lecture des textes imprimés. Plus précisément, l'ABC encourage tous les éditeurs :

- à utiliser les fonctionnalités en matière d'accessibilité offertes par la norme ouverte EPUB3 pour la production de publications numériques; et
- à inclure une description des fonctionnalités en matière d'accessibilité offertes par leurs produits dans les informations qu'ils fournissent aux distributeurs, aux détaillants et aux autres maillons de la chaîne d'approvisionnement.

26. Chaque année, l'ABC organise le *Prix international d'excellence en matière d'édition accessible* afin de récompenser les organisations reconnues pour leur clairvoyance et leur détermination, ainsi que pour leurs réalisations en matière de promotion de l'accessibilité des publications numériques aux personnes ayant des difficultés de lecture des textes imprimés. Le Prix international d'excellence de l'ABC 2026 a été remis lors de la cérémonie de remise des prix qui s'est tenue le lundi 13 avril 2026 dans le cadre du Salon du livre pour enfants de Bologne (Italie). Les lauréats étaient Zanichelli Editore (Italie) dans la catégorie "éditeur" et la Fondation Dorina Nowill pour les aveugles (Brésil) dans la catégorie "projet".

27. Les lauréats des précédentes éditions du Prix international d'excellence en matière d'édition accessible dans la catégorie "éditeur" sont DADO Editorial Sensorial (2025) Gerbera Ediciones (2024), Bokförlaget Hegas AB (2023), Kogan Page (2022), Taylor & Francis (2021), Macmillan Learning (2020), EDITORIAL 5 (2019), Hachette Livre (2018), SAGE Publishing (2017), Elsevier (2016) et Cambridge University Press (2015).

28. Les lauréats des précédentes éditions dans la catégorie "initiative" sont : le projet APACE (Union européenne, 2025), la Round Table on Information Access for People with Print Disabilities (Australie et Nouvelle-Zélande, 2024), Chetana Charitable Trust (Inde, 2023), M. Ashoka Bandula Weerawardhana (Sri Lanka, 2022), le National Network for Equitable Library Service (Canada, 2021), la Fondation LIA (Italie, 2020), eKitabu (Kenya, 2019), le DAISY Forum of India (Inde, 2018), Tiflolexos (Argentine, 2017), Action on Disability Rights and Development (Népal, 2016) et Young Power in Social Action (Bangladesh, 2015).

29. Afin de promouvoir l'objectif concernant la production d'œuvres en format accessible "natif", les éditeurs et associations d'éditeurs du monde entier sont invités et encouragés à signer la Charte mondiale de l'édition en format accessible de l'ABC et ses huit ambitieux principes relatifs aux publications numériques en format accessible. Pour de plus amples informations concernant la Charte mondiale de l'édition en format accessible de l'ABC, veuillez consulter le [site Web de l'ABC et la liste des signataires de la charte](#).

Activités futures concernant l'édition en format accessible

30. L'ABC continue de sensibiliser les éditeurs à la nécessité d'adopter des pratiques de production d'œuvres en format accessible "natif".

[Les annexes suivent]

ANNEXE I : LISTE DES 150 ENTITES AUTORISEES ACTUELLEMENT MEMBRES DU SERVICE MONDIAL D'ECHANGE DE LIVRES DE L'ABC¹

Les entités autorisées signalées par un astérisque (*) ont entériné les conditions d'utilisation de l'application complémentaire de l'ABC.

1. Antigua-et-Barbuda : Département des aveugles et des déficients visuels
2. *Argentine : Asociación Civil Tiflonexos
3. *Argentine : Biblioteca Argentina para Ciegos
4. Arménie : Bibliothèque nationale d'Arménie
5. *Australie : Braille House (The Queensland Braille Writing Association)
6. Australie : VisAbility
7. Australie : Vision Australia
8. *Autriche : Hörbücherei
9. Bangladesh : Young Power in Social Action
10. *Belgique : Eqla
11. *Belgique : Ligue Braille
12. *Belgique : Luisterpuntbibliotheek
13. Belgique : La lumière, œuvre royale pour aveugles et malvoyants
14. Bhoutan : The Muenselling Institute
15. Bolivie (État plurinational de) : Instituto Boliviano de la Ceguera
16. Bosnie-Herzégovine : Bibliothèque centrale de Sarajevo Est
17. *Brésil : Fundação Dorina Nowill para Cegos
18. *Bulgarie : The National Library for the Blind "Louis Braille 1928"
19. *Burkina Faso : Union nationale des associations burkinabé pour la promotion des aveugles et malvoyants
20. Canada : BC Libraries Cooperative 2009/Réseau national de services équitables de bibliothèque
21. *Canada : Bibliothèque et archives nationales du Québec
22. *Canada : Institut national canadien pour les aveugles
23. *Canada : Centre d'accès équitable aux bibliothèques
24. *Chili : Biblioteca Central para Ciegos
25. Chili : Fundación Chile, Música y Braille
26. Chine : China Braille Library
27. Chine : China Braille Press
28. Colombie : Instituto Nacional para Ciegos
29. Colombie : Universidad de Antioquia

¹ Veuillez noter que BrailleNet (France) et Seeing Ear (Royaume-Uni) ne sont plus membres depuis que ces entités autorisées ont cessé leurs activités en 2022 et 2021, respectivement.

30. *Côte d'Ivoire : Association nationale des aveugles et volontaires pour la promotion des aveugles de Côte d'Ivoire
31. *Croatie : Bibliothèque croate pour les aveugles
32. Chypre : Pancyprian Organization of the Blind
33. République tchèque : Czech Blind United
34. Danemark : Bibliothèque nationale danoise pour les personnes ayant des difficultés de lecture des textes imprimés
35. *République dominicaine : Asociación de Ciegos del Cibao de la República Dominicana
36. République dominicaine : Biblioteca Nacional Pedro Henríquez Ureña
37. République dominicaine : Fundación Francina Hungría
38. Équateur : Universidad Técnica de Ambato
39. Égypte : Bibliotheca Alexandrina
40. El Salvador : Asociación de Ciegos de El Salvador
41. *Estonie : Bibliothèque estonienne pour les aveugles
42. Éthiopie : Ethiopian National Association for the Blind
43. Finlande : Celia Library
44. Fidji : United Blind Persons of Fiji
45. *France : Accompagner promouvoir et intégrer les déficients visuels (auparavant connue sous le nom de Groupement des intellectuels aveugles ou amblyopes)
46. France : Association des donneurs de voix
47. *France : Association Valentin Haüy
48. Gambie : The Gambia Organisation of the Visually Impaired
49. Allemagne : Centre allemand pour la lecture accessible (précédemment connu sous le nom de Bibliothèque centrale d'Allemagne pour les aveugles)
50. Ghana : The Ghana Blind Union
51. *Grèce : Hellenic Academic Libraries Link
52. *Guatemala : Benemérito Comité Pro-Ciegos y Sordos de Guatemala
53. Honduras : Unión Nacional de Ciegos Hondureños
54. Hongrie : Fédération hongroise des aveugles et des malvoyants
55. Islande : Bibliothèque sonore islandaise
56. *Inde : DAISY Forum of India
57. Indonésie : Fondation Mitra Netra
58. Irak : Modern Education for Kurdistan
59. *Irlande : Vision Ireland (anciennement la Bibliothèque et médiathèque du Conseil national des aveugles d'Irlande)
60. Israël : Bibliothèque centrale pour les aveugles et les personnes ayant des difficultés de lecture

61. Italie : Biblioteca Italiana per i Ciechi "Regina Margherita" – ONLUS
62. *Jamaïque : Jamaican Society for the Blind
63. Japon : Association nationale des institutions de services d'information pour les déficients visuels
64. Japon : Bibliothèque nationale de la Diète
65. Jordanie : Conseil supérieur des droits des personnes handicapées
66. Kazakhstan : The Republican Library for the Blind and Visually Impaired Citizens
67. *Kenya : Book Bunk Trust
68. Kenya : Kenya Institute for the Blind
69. Kiribati : Kiribati Library for the Blind and Vision Impaired
70. Kirghizistan : Consortium des bibliothèques et de l'information
71. *Lettonie : Bibliothèque lettone pour les aveugles
72. Lesotho : Lesotho National League of the Visually Impaired Persons
73. *Lituanie : Bibliothèque lituanienne pour les aveugles
74. *Luxembourg : Fondation Lëtzebuurger Blannevereenegung
75. Malawi : Malawi Union of the Blind
76. Malawi : Université du Malawi, Chancellor College
77. *Malaisie : Malaysian Association for the Blind
78. Malaisie : St. Nicholas' Home, Penang
79. Mali : Union malienne des aveugles
80. *Malte : Bibliothèques de Malte
81. *Mexique : Discapacitados Visuales I.A.P.
82. Mongolie : Service de bibliothèque en braille et d'accès numérique pour les aveugles de la bibliothèque publique d'Oulan-Bator
83. Mongolie : Fédération nationale des aveugles de Mongolie
84. Maroc : Association marocaine pour la réadaptation des déficients visuels
85. Myanmar : Association nationale des aveugles du Myanmar
86. Népal : Action on Disability Rights and Development
87. *Pays-Bas (Royaume des) : Bibliotheekservice Passend Lezen
88. *Pays-Bas (Royaume des) : Dedicon
89. Nouvelle-Zélande : Blind and Low Vision Education Network NZ
90. *Nouvelle-Zélande : Blind Low Vision NZ
91. Niger : Union nationale des aveugles du Niger
92. Nigéria : Nigeria Association of the Blind
93. Norvège : National Library of Norway (Tibi) (anciennement la Bibliothèque norvégienne de livres sonores et en braille)
94. Pakistan : The Pakistan Foundation Fighting Blindness

95. Palestine : Association palestinienne des déficients visuels
96. Paraguay : Poder Legislativo, Congreso de la Nación
97. Panama : Fundación pro Biblioteca Nacional
98. Panama : University of Panama (Simón Bolívar Inter-American Library)
99. Pérou : Biblioteca Nacional Pérou
100. Philippines : Bibliothèque nationale des Philippines
101. Philippines : Resources for the Blind, Inc.
102. Pologne : Bibliothèque centrale du travail et de la sécurité sociale
103. *Portugal : Biblioteca Nacional de Portugal
104. Qatar : Bibliothèque nationale du Qatar
105. *République de Corée : Bibliothèque nationale pour les personnes handicapées en République de Corée
106. République de Moldova : Centre national d'information et de réinsertion de l'Association des personnes aveugles de Moldova
107. *Roumanie : Fundația Cartea Călătoare
108. Fédération de Russie : Bibliothèque de la République bachkire spécialisée pour les aveugles dite Bibliothèque Makarim Husainovich Tukhvatshin
109. Fédération de Russie : Bibliothèque nationale russe pour les aveugles
110. Fédération de Russie : Bibliothèque de Saint-Pétersbourg pour les aveugles et les déficients visuels
111. Sainte-Lucie : St. Lucia Blind Welfare Association
112. Saint-Vincent-et-les Grenadines The National Public Library of St. Vincent and the Grenadines
113. Sierra Leone : Centre de formation pour les aveugles et les déficients visuels
114. Singapour : Singapore Association of the Visually Handicapped
115. Slovaquie : Bibliothèque slovaque Matej Hrebenda pour les aveugles à Levoča
116. Slovénie : Minka Skaberne Library for the Blind and Visually Impaired
117. Afrique du Sud : Blind SA
118. Afrique du Sud : South African Library for the Blind
119. Espagne : Organización Nacional de Ciegos Españoles
120. *Sri Lanka : DAISY Lanka Foundation
121. Suède : Swedish Agency for Accessible Media
122. *Suisse : Association pour le bien des aveugles et malvoyants
123. *Suisse : Associazione ciechi e ipovedenti della Svizzera italiana
124. *Suisse : Bibliothèque sonore romande
125. *Suisse : Bibliothèque suisse pour les personnes aveugles, malvoyantes et empêchées de lire

126. Tadjikistan : Bibliothèque nationale du Tadjikistan
127. *Thaïlande : Fondation chrétienne pour les aveugles en Thaïlande
128. *Thaïlande : Bibliothèque nationale pour les aveugles et les personnes ayant des difficultés de lecture des textes imprimés, TAB Foundation
129. *Trinité-et-Tobago : National Library and Information System Authority of Trinidad and Tobago
130. Tunisie : Association braille pour l'éducation et la culture
131. Tunisie : Loisirs et cultures pour les non et mal-voyants
132. Tunisie : Bibliothèque nationale tunisienne
133. Türkiye : Association of Visually Impaired in Education
134. Ouganda : Association nationale des aveugles de l'Ouganda
135. *Ukraine : Central Specialized Library of the Ukrainian Association of the Blind (anciennement la Bibliothèque centrale Ostrovskyi spécialisée pour les aveugles)
136. *Émirats arabes unis : Kalimat Foundation
137. Royaume-Uni : Calibre Audio
138. Royaume-Uni : Royal National Institute of Blind People
139. *Royaume-Uni : Torch Trust for the Blind
140. République-Unie de Tanzanie : Zanzibar National Association of the Blind
141. États-Unis d'Amérique : American Printing House for the Blind
142. États-Unis d'Amérique : Braille Institute of America
143. États-Unis d'Amérique : Bibliothèque de l'État de Californie, Bibliothèque de livres sonores et en braille
144. États-Unis d'Amérique : Jewish Braille Institute
145. *États-Unis d'Amérique : Bibliothèque du Congrès, Service pour les aveugles et les personnes ayant des difficultés de lecture des textes imprimés de la bibliothèque nationale
146. *États-Unis d'Amérique : Spoken Word Ministries, Inc.
147. *Uruguay : Fundación Braille de Uruguay
148. *Viet Nam : Centre Sao Mai de formation professionnelle et d'assistance technologique pour les aveugles
149. Venezuela (République bolivarienne du) : Instituto Autónomo Biblioteca Nacional y de Servicios de Bibliotecas
150. Zimbabwe : Ligue nationale des aveugles du Zimbabwe

[L'annexe II suit]

ANNEXE II : LISTE DES 50 ORGANISATIONS QUI ONT SIGNE UN CONTRAT DE FORMATION ET D'ASSISTANCE TECHNIQUE DE L'ABC

1. Argentine : Asociación Civil Tiflonexos
2. Arménie : Bibliothèque nationale d'Arménie
3. Bangladesh : Young Power in Social Action
4. Botswana : Botswana Association of the Blind and Partially Sighted
5. Botswana : Organisme chargé des questions relatives aux entreprises et à la propriété intellectuelle
6. Burkina Faso : Union nationale des associations burkinabé pour la promotion des aveugles et malvoyants
7. Cameroun : Association FOCUS
8. Colombie : Instituto Nacional para Ciegos
9. République dominicaine : Asociación de Ciegos del Cibao de la República Dominicana
10. Éthiopie : Ethiopian National Association for the Blind
11. Fidji : United Blind Persons of Fiji
12. Gambie : The Gambia Organisation of the Visually Impaired
13. Ghana : The Ghana Blind Union
14. Inde : Saksham
15. Indonésie : Fondation Mitra Netra
16. Kazakhstan : Kazakh Society of the Blind
17. Kenya : African Braille Centre
18. Kenya : Kenya Institute for the Blind
19. Kirghizistan : Consortium des bibliothèques et de l'information
20. Lesotho : Lesotho National League of the Visually Impaired Persons
21. Malawi : Malawi Union of the Blind
22. Mali : Union malienne des aveugles
23. Mauritanie : Association nationale des aveugles de Mauritanie
24. Mexique : Discapacitados Visuales I.A.P.
25. Mongolie : Innovation Development Center of the Blind
26. Maroc : Association marocaine pour la réadaptation des déficients visuels
27. Mozambique : Associação de Cegos e Amblíopes de Moçambique
28. Myanmar : Association nationale des aveugles du Myanmar
29. Népal : Action on Disability Rights and Development
30. Niger : Union nationale des aveugles du Niger
31. Nigéria : Nigeria Association of the Blind
32. Nigéria : Société de perception des droits de reproduction du Nigéria

33. Palestine : Association palestinienne des déficients visuels
34. Philippines : Resources for the Blind, Inc.
35. Rwanda : Rwanda Union of the Blind
36. Samoa : Samoa Blind Persons Association
37. Sénégal : Institut national d'éducation et de formation des jeunes aveugles
38. Sri Lanka : DAISY Lanka Foundation
39. Trinité-et-Tobago : National Library and Information System Authority of Trinidad and Tobago
40. Tunisie : Loisirs et cultures pour les non et mal-voyants
41. Ouganda : Lutino Adunu
42. Ouganda : Association nationale des aveugles de l'Ouganda
43. Émirats arabes unis : Kalimat Foundation for Children's Empowerment
44. République-Unie de Tanzanie : Tanzania League of the Blind
45. Uruguay : Fundación Braille de Uruguay
46. Uruguay : Unión Nacional de Ciegos del Uruguay
47. Viet Nam : Vietnam Blind Association
48. Viet Nam : Vietnam Institute of Educational Sciences
49. Viet Nam : Centre Sao Mai de formation professionnelle et d'assistance technologique pour les aveugles
50. Zimbabwe : Ligue nationale des aveugles du Zimbabwe

[Fin de l'annexe II et du document]